

la productivité et les possibilités d'emploi parmi les travailleurs canadiens.

J'hésite à m'aventurer dans l'économique et à aborder le pénible sujet de l'inflation, mais l'excédent de la demande comparativement à l'offre est une des principales causes de l'inflation. La réduction directe des dépenses peut naturellement faire baisser la demande. Mais si ces réductions sont pratiquées dans des programmes de main-d'œuvre par exemple, alors la productivité et le progrès économique diminuent et vous ne réussissez qu'à maintenir la poussée inflationniste juste à peu près au niveau où elle se trouvait déjà mais en réduisant la production et l'emploi. Le ministre pourra nous assurer, j'espère, que les économies qu'il y a lieu d'apporter ne se feront pas aux dépens des programmes de formation visant à augmenter la productivité des travailleurs canadiens et à améliorer leur compétence de façon qu'ils fournissent un plus grand rendement. Ce serait très peu sage qu'il en soit autrement.

Je veux maintenant parler d'un secteur particulier de ce programme car il vise un groupe particulier de gens. Si l'on effectue des réductions dans ces programmes de formation et qu'elles aient une répercussion sur les immigrants en particulier, ce sera doublement catastrophique: pour les immigrants et pour le Canada. D'un bout à l'autre, le Livre blanc sur l'immigration fonde la politique officielle en matière d'immigration sur ce que des immigrants spécialisés et formés peuvent apporter à une économie d'expansion. Tout d'abord, le Livre blanc assigne la responsabilité à cet égard. On lit à la page 42:

Ensuite ...

C'est-à-dire après l'arrivée des immigrants dans notre pays.

... il incombera à la Division de la main-d'œuvre de conseiller et de placer les travailleurs dans l'emploi et de fournir aux familles tous les renseignements dont elles pourront avoir besoin.

Je recommande ce Livre blanc au ministre. Je sais qu'il est son œuvre ou celle de ses collaborateurs. Sa publication a fait du bruit, si je me souviens bien. Le Livre blanc continue ainsi au paragraphe 103:

Ceux qui viennent s'établir au Canada devraient bénéficier de tous les services qui leur permettront d'occuper un emploi productif aussitôt que possible. Ils auront peut-être besoin d'apprendre une langue, de suivre des cours sur les techniques et les normes applicables à leur domaine d'occupation au Canada, d'être renseignés et conseillés au sujet des possibilités d'emploi, et même d'être aidés à payer leurs frais de déplacement à l'intérieur du pays. C'est le rôle des services de main-d'œuvre. Il faut que les immigrants les connaissent et soient mis en relation avec ceux qui les dispensent. D'autre part, l'organisation de la main-d'œuvre sera

[M. Brewin.]

mieux en mesure de connaître les secteurs de l'industrie où l'on manque de main-d'œuvre et d'en avertir les autorités de l'immigration. Ainsi, les fonctionnaires de l'Immigration et de la Main-d'œuvre se donneront la main pour venir en aide aux immigrants avant et après leur arrivée au Canada. Les ressources en argent et en personnel seront suffisantes pour qu'on soit assuré que chaque immigrant aura toute l'aide qu'il désire pour son installation ou sache que cette aide est disponible.

Je recommande au ministre la lecture de cet extrait du Livre blanc. Évidemment si l'on fait entrer des gens au Canada comme immigrants, c'est surtout parce qu'ils peuvent augmenter les ressources productives ou collectives de notre pays, c'est logique; mais cette politique ne rime à rien si on ne met pas à leur disposition toutes les installations suffisantes de recyclage, comme le prévoit cet article du Livre blanc. Si l'on ferme les centres de formation et que l'on adopte des règlements qui peuvent rendre le recyclage difficile à obtenir pour les immigrants, à mon avis, on sape la politique que préconise le Livre blanc.

La main-d'œuvre et l'immigration doivent travailler la main dans la main. Le ministre dirige ces deux départements. Je doute qu'ils collaborent étroitement si, comme me le signalent bon nombre de mes commettants, ces derniers participaient à ces programmes de formation, recevaient une formation sur le tas et touchaient une allocation durant cette période, puis qu'on les a laissés tomber des programmes. Je prie le ministre d'étudier à nouveau la question. Je lui demande si M. Fenwick a tort, si les 90 enseignants qui ont remis leur démission ont également tort. Si le ministre a raison de dire que cela n'a rien à voir au programme d'austérité du gouvernement et qu'on n'entend aucunement limiter la formation de la main-d'œuvre, mais plutôt l'inverse, j'espère qu'il ne laissera aucun doute là-dessus. Il y a évidemment beaucoup de malentendus, même dans les milieux qui devraient être assez bien renseignés à ce sujet.

• (8.20 p.m.)

Je ne veux pas insister sur ces points et je n'ai pas l'intention de discuter longuement l'amendement proposé par le député d'Hali-fax (M. McCleave). Il me semble qu'il mérite d'être adopté et j'espère que le ministre en tiendra compte. Sauf erreur, cet amendement propose que le Conseil de la main-d'œuvre que nous établissons présente un rapport annuel au Parlement. Je ne peux pas imaginer comment cette façon d'agir pourrait être préjudiciable. De fait, je crois que ce serait une excellente chose. Le ministre a déjà